

Document  
mis en distribution  
le 25 mars 2008



N° 731

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

---

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 3 mars 2008.

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à la création d'une **commission d'enquête** afin d'évaluer  
et d'analyser les **conditions de vie matérielles de la jeunesse**,*

(Renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à défaut de constitution  
d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉE

PAR M. JEAN-JACQUES CANDELIER, MME MARIE-HÉLÈNE  
AMIABLE, MM. FRANÇOIS ASENSI, ALAIN BOCQUET, PATRICK  
BRAOUEZEC, JEAN-PIERRE BRARD, MME MARIE-GEORGE  
BUFFET, MM. ANDRÉ CHASSAIGNE, JACQUES DESALLANGRE,  
MME JACQUELINE FRAYSSE, MM. ANDRÉ GERIN, PIERRE  
GOSNAT, MAXIME GREMETZ, JEAN-PAUL LECOQ, ROLAND  
MUZEAU, DANIEL PAUL, JEAN-CLAUDE SANDRIER ET MICHEL  
VAXÈS,

députés.



## EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

La publication récente de l'étude « *Les jeunesses face à leur avenir : une enquête internationale* », par Anna Stellingner, directrice des recherches économiques et sociales à la Fondation pour l'Innovation Politique, a apporté des éléments révélateurs de la situation de la jeunesse dans différents pays.

Cette étude posait la question des aspirations, de la vision de l'avenir, des motivations et des valeurs de la jeunesse dans le monde entier. Une vaste enquête internationale a ainsi été réalisée auprès de 22 000 personnes au total. 1 000 jeunes de 16 à 29 ans ont été interrogés dans 17 pays en Europe, en Asie et aux États-Unis.

La perspective comparative du travail a fait ressortir un constat édifiant, celui de l'extrême morosité des jeunes Français. Seulement un quart des jeunes Français juge l'avenir prometteur, alors que, par exemple, c'est le cas de plus de la moitié des Scandinaves. C'est bien simple, au sein de cette classe d'âge, d'après l'étude, les Français sont les plus pessimistes de la planète !

De nombreux facteurs sont à l'origine de ce malaise. Cependant, il ressort très clairement que parmi ceux-ci, un, et non des moindres, est celui de la précarité et de la pauvreté.

Chômage massif, instabilité, déclassement, dépendance à leur famille : voilà comment dépeindre le quotidien de nombreux jeunes d'aujourd'hui en France, voilà les ingrédients d'un cocktail ravageur. Un fossé de plus en plus profond se creuse entre les conditions d'existence des générations précédentes et celles des jeunes d'aujourd'hui, d'où le désarroi, l'inquiétude, la perte de confiance et la tentation de repli pour une grande partie d'entre eux.

Depuis 25 ans, leur taux de chômage n'est jamais descendu en dessous des 18 %, soit le double de celui observé pour les adultes.

Par ailleurs, pour ceux qui ont la chance de travailler, les emplois sont précaires, et les dispositifs spécifiques sont loin d'être la panacée. La situation s'aggrave : Ainsi, 1 jeune sur 4 n'a pas décroché d'emploi stable trois ans après la fin de sa formation, contre 1 sur 10, seulement, en 1982.

Selon certaines sources, la prostitution étudiante est en augmentation. Elle est estimée en ce moment même à 50 000 étudiantes en France. C'est un phénomène très inquiétant.

Au final, bien souvent, à cause de l'allongement des études, des difficultés d'insertion sur le marché du travail et de l'absence de dispositifs financiers de soutien de l'État, les jeunes restent dépendants de leur famille beaucoup plus longtemps qu'autrefois. Non voulue, cette dépendance est trop souvent vécue comme une véritable humiliation. Elle constitue, au mieux, un retour en arrière, mais dans le pire des cas, elle alimente un sentiment d'échec de l'existence.

Il nous faut donc considérer au plus vite la chose suivante : en dehors de conditions de vie humaines et dignes, il y a de bonnes raisons pour que la jeunesse se fasse du souci pour son bien-être et ses perspectives d'avenir.

Dans ce contexte de crise, il est certain que l'avenir professionnel reste, a fortiori, une préoccupation majeure des jeunes Français. Mais dans la mesure où leur insertion professionnelle s'avère extrêmement problématique en France, contrairement, par exemple, aux pays nordiques, les Françaises et les Français devraient pouvoir trouver des soutiens financiers de l'État dans leur parcours vers l'emploi ou la formation.

En France, les jeunes ont en commun avec leurs homologues européens le fait qu'ils expriment un fort besoin d'autonomie. Ils souhaitent s'émanciper de la tutelle parentale pour être les maîtres de leur destin. Cela suppose bien sûr un minimum d'indépendance financière.

Les pouvoirs publics devraient donc trouver des réponses à cette demande urgente d'autonomie. Dans les pays nordiques, des prêts d'État avantageux et spécifiques sont pratiqués (*studielån*), qui permettent de démarrer dans la vie. Ces prêts-jeunes permettent d'orienter leur vie de manière autonome dès l'âge de 18 ans et sont par la suite remboursés.

Les pouvoirs publics devraient aussi réfléchir à la mise en place d'un dispositif d'allocation financière. Cela ne s'assimile pas à de l'assistanat, mais à ce jour, aucun dispositif d'ampleur n'existe pour aider nos enfants à s'insérer dans la société, les aider à faire des études en toute indépendance et à trouver un emploi. Il n'existe pas de revenu minimum garanti avant l'âge de 25 ans, âge d'éligibilité au R.M.I. Lorsqu'elle est accordée, l'aide versée après signature d'un CIVIS ne peut dépasser 900 € par an, ce qui s'avère très insuffisant pour vivre de manière autonome.

On ne peut se satisfaire de la misère d'une partie importante de la jeunesse. Celle-ci est extrêmement préoccupante, source de difficultés, de renoncements, de découragements et d'échecs, dont les conséquences individuelles et le coût social pourraient être évités pour peu que soit mis en œuvre les dispositifs adéquats.

Le préambule de la Constitution de 1946 reconnaît à toute personne le droit « *aux conditions nécessaires à son développement* », à « *sa sécurité matérielle* », ainsi qu'à « *des moyens convenables d'existence* ».

Les conditions de vie de la jeunesse en France, aussi diverses puissent-elles être, ne peuvent plus faire l'économie d'une réflexion de la part de l'État. Un état des lieux de sa situation matérielle est absolument nécessaire afin que la société apporte les bonnes solutions à cette crise sans précédent.

C'est pourquoi, nous demandons que l'Assemblée Nationale se saisisse enfin de l'enjeu de la dignité matérielle des jeunes de notre République, et qu'elle adopte, pour ce faire, cette proposition de création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'évaluation des conditions de vie de la jeunesse en France et sur les décisions qu'appelle de la part du gouvernement français, l'objectif d'amélioration de cette situation.

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION

### **Article unique**

Est créée, en application des articles 140 et suivants du Règlement, une commission d'enquête parlementaire de trente membres en vue d'examiner, d'une part, la réalité des conditions de vie de la jeunesse en France et, d'autre part, d'investiguer sur les décisions qu'appelle de la part du gouvernement français l'objectif d'amélioration du niveau de vie des jeunes en France.